



Bordeaux, le 10 mars 2015

Monsieur Alain Juppé
Président de Bordeaux-Métropole

Objet : préavis de grève du jeudi 19 mars 2015 5 heures jusqu'au vendredi 20 mars 16 heures

Monsieur le Président,

Les représentants du personnel de Bordeaux Métropole ne peuvent que constater l'ampleur de l'improvisation qui règne sur le projet de métropolisation-mutualisation-territorialisation conduit sous votre autorité.

La mutualisation des services, en elle-même honorable dès lors qu'il s'agirait d'apporter un meilleur service publics aux usagers est actuellement utilisée pour accentuer l'emprise de la ville centre sur les communes périphériques, mettant ainsi en péril le projet d'intercommunalité, ainsi que les conditions de travail des agents.

Dans ce contexte, nous exigeons :

- **La redéfinition du calendrier de mise en œuvre de ce projet.**
- **La remise à plat du schéma de mutualisation et de transferts de compétences.**
- **La transparence et le respect des agents dans le processus de mobilité en prenant en compte particulièrement le parcours professionnel et les compétences.**
- **Le respect des conditions de déroulement des carrières mises en place au sein de Bordeaux Métropole.**
- **Le maintien du temps de travail de Bordeaux Métropole (conformément à vos engagements du 22 mars 2002 cf PJ).**
- **Le maintien de notre rémunération.**
- **La garantie de l'actuel niveau de prestation du COS.**
- **La garantie de l'accès à la mutuelle dans les conditions actuelles.**

C'est pourquoi, nous déposons un préavis de grève allant d'une heure à la journée, **du jeudi 19 mars 2015, 5 heures du matin, jusqu'au vendredi 20 mars 2015, 16 heures.**

Nous vous rappelons l'obligation de nous recevoir dans le cadre de l'ouverture du dépôt de ce préavis conformément aux dispositions prévues par la Loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2 et L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics.

Dans l'attente de vous rencontrer dans le cadre de l'ouverture de véritables négociations et en appelant à votre responsabilité d'élu politique et d'employeur, nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CFDT
Marielle Dussol

Pour le syndicat CGT
Hervé Malandain

Pour le syndicat FO
Raymond Légise

Pour le syndicat SUD
Myriam Bonnin